

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

États financiers au 31 août 2008

Rapport de la direction	2
Rapport des vérificateurs	3
États financiers	
État consolidé de la situation financière	4
État consolidé des activités financières	5
État consolidé de l'évolution de la situation financière	6
État des activités financières -	
Tableau du fonds de fonctionnement	7
Tableau du fonds de capital et d'emprunt	8
Tableau du fonds de réserve	9
Tableau du fonds d'activités scolaires	10
État de la continuité	
Revenus reportés - réserves	11
Fonds de réserve	12
Notes complémentaires	13 à 22
Renseignements supplémentaires	
État des activités financières - Tableau du fonds de fonctionnement	23 à 24



**CONSEIL SCOLAIRE
DU DISTRICT CATHOLIQUE
CENTRE-SUD**
110, avenue Drewry,
Toronto ON M2M 1C8
Téléphone : (416) 397-6564
Télécopieur : (416) 397-6576
Sans frais : 1 800 274-3764

RAPPORT DE LA DIRECTION

Aux conseillères et aux conseillers du
Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Les états financiers consolidés du Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud sont la responsabilité de la direction du Conseil et ont été dressés conformément à la législation et aux principes comptables généralement reconnus pour les administrations locales, établis par le Comité de comptabilité du secteur public de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, sauf en ce qui concerne l'incidence des redressements que les vérificateurs auraient pu juger nécessaires s'ils auraient pu s'assurer de l'intégralité des recettes de diverses activités de financement scolaire organisées tout au long de l'année. La note 1 des états financiers résume les conventions comptables importantes. La préparation des états financiers fait nécessairement appel à l'utilisation de prévisions fondées sur le jugement de la direction, en particulier lorsque les opérations qui touchent l'exercice en cours ne peuvent pas être finalisées avec certitude avant les prochaines périodes.

La direction du Conseil tient un système de contrôles internes conçu pour offrir une garantie raisonnable selon laquelle l'actif est protégé, les opérations sont autorisées et comptabilisées conformément aux exigences législatives et réglementaires, et que des renseignements d'ordre financier fiables sont disponibles afin de permettre de dresser des états financiers. Ces systèmes sont contrôlés et évalués par la direction.

Le Conseil a rencontré la direction et les vérificateurs externes afin d'étudier les états financiers et de discuter des questions importantes de présentation des données financières ou de contrôle interne avant leur approbation des états financiers.

Les états financiers consolidés ont été vérifiés par Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L., vérificateurs externes indépendants nommés par le Conseil. Le rapport des vérificateurs qui accompagne les états financiers décrit leurs responsabilités, l'étendue de leur examen et leur opinion relative aux états financiers du Conseil.

..... Directeur de l'Éducation

..... Chef des affaires



Rapport des Vérificateurs

Aux conseillères et aux conseillers scolaires
du Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L./LLP
102-144 Main
Hawkesbury, Ontario K6A 1A3

Tel.: 613 632-0901
Fax: 613 632-5359

www.rcgt.com

Nous avons vérifié l'état consolidé de la situation financière du Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud au 31 août 2008 et les états consolidés des activités financières et l'état de l'évolution de la situation financière et les états des activités financières - tableau du fonds de fonctionnement, tableau du fonds de capital et d'emprunt et tableau du fonds de réserve et les états de continuité des revenus reportés - réserves et fonds de réserve de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du conseil. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend l'examen, par sondage, des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des informations financières.

À notre avis, ces états financiers consolidés présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud au 31 août 2008 ainsi que le résultat de ses activités et l'évolution de sa situation financière durant l'exercice clos à cette date, en conformité avec les principes comptables généralement reconnus au Canada.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

Hawkesbury
Le 17 novembre 2008

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

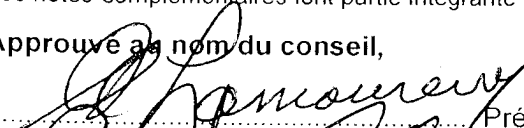
État consolidé de la situation financière


au 31 août 2008

	2008	2007
	\$	\$
ACTIF FINANCIER		
Liquidités	10,772,821	15,616,886
Comptes débiteurs		
Municipalités	3,458,271	3,255,039
Autres Conseils Scolaires	985,106	4,062,843
Gouvernement de l'Ontario		1,002,193
Gouvernement du Canada	680,393	1,852,094
Autres	2,300,910	1,242,707
Placements (Note 2)	22,537,303	22,480,025
	<u>40,734,804</u>	<u>49,511,787</u>
PASSIF FINANCIER		
Comptes créditeurs		
Autres conseils scolaires	870,936	935,763
Gouvernement de l'Ontario	588,649	
Autres	9,864,710	15,432,653
Charges à payer	346,857	279,166
Prêts pour immobilisations (Note 6)	55,466,935	51,672,920
Revenus reportés - réserves (Note 4)	2,101,979	2,742,626
Revenus reportés - autres	912,424	1,863,004
Avantages sociaux à payer (Note 5)	10,711,094	9,354,951
	<u>80,863,584</u>	<u>82,281,083</u>
PASSIF FINANCIER NET	<u>(40,128,780)</u>	<u>(32,769,296)</u>
ACTIF NON FINANCIER		
Frais payés d'avance	2,310,911	2,033,156
PASSIF NET	<u>(37,817,869)</u>	<u>(30,736,140)</u>
SITUATION FINANCIÈRE		
Fonds de fonctionnement	3	
Fonds de capital et d'emprunt	19,490,155	17,087,176
Fonds de réserve	8,095,488	12,413,458
Fonds des activités scolaires	1,121,377	1,070,263
	<u>28,707,023</u>	<u>30,570,897</u>
Montants à recouvrer (Note 7)	(66,524,892)	(61,307,037)
	<u>(37,817,869)</u>	<u>(30,736,140)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé au nom du conseil,

 Présidente du Conseil

 Directeur de l'Éducation et Secrétaire-Trésorier du Conseil

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

État consolidé des activités financières

de l'exercice terminé le 31 août 2008

	2008 Budget (Non vérifié) \$	2008 Réal \$	2007 Réal \$
REVENUS			
mpôt local	27 920 841	28 368 153	27 647 625
Subventions provinciales - financement de l'éducation	114 072 179	116 053 939	105 659 200
Subventions provinciales - autres	150 691	3 691 684	4 138 014
Autres revenus	195 000	4 713 376	4 363 578
Revenus de placement	1 377 271	1 254 462	2 085 519
Collecte de fonds des écoles et autres revenus	4 519 260	4 388 775	3 947 000
	<u>148 235 242</u>	<u>158 470 389</u>	<u>147 840 936</u>
DÉPENSES (Note 9)			
Enseignement	101 314 759	104 163 521	98 003 050
Administration	4 928 884	4 616 405	4 728 792
Transport	15 643 518	17 018 871	14 805 158
Fonctionnement et entretien des écoles	12 963 307	13 521 762	13 271 075
Installations destinées aux élèves	23 371 490	15 506 735	24 069 014
Autres dépenses	1 073 118	6 664 918	7 591 961
Activités financées par les écoles	4 439 183	4 337 661	3 860 782
	<u>163 734 259</u>	<u>165 829 873</u>	<u>166 329 832</u>
	<u>(15 499 017)</u>	<u>(7 359 484)</u>	<u>(18 488 896)</u>
Augmentation des frais payés d'avance		277 755	661 017
AUGMENTATION DE L'ACTIF NON FINANCIER		<u>277 755</u>	<u>661 017</u>
CHANGEMENT DU PASSIF NET	<u>(15 499 017)</u>	<u>(7 081 729)</u>	<u>(17 827 879)</u>
TRANSACTIONS DE FINANCEMENT			
Émission de financement à long terme	2 538 560	5 362 972	4 983 495
Remboursement du principal de la dette	(1 983 015)	(1 568 957)	(1 439 032)
Augmentation du passif non financé		1 423 840	1 449 782
CHANGEMENT AUX MONTANTS À RECOUVRER	<u>555 545</u>	<u>5 217 855</u>	<u>4 994 245</u>
CHANGEMENT DANS LE SOLDE DES FONDS	<u>(14 943 472)</u>	<u>(1 863 874)</u>	<u>(12 833 634)</u>
Solde d'ouverture des fonds	30 789 912	30 570 897	43 404 531
Solde de clôture des fonds	<u>15 846 440</u>	<u>28 707 023</u>	<u>30 570 897</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

État consolidé de l'évolution de la situation financière

de l'exercice terminé le 31 août 2008

	2008	2007
	\$	\$
FONCTIONNEMENT		
Dépenses nettes	(7 359 484)	(18 488 896)
SOURCES ET (UTILISATIONS)		
Diminution des comptes débiteurs	3 990 196	108 547
Diminution des comptes créditeurs et des charges à payer	(4 976 430)	(26 429)
Diminution des revenus reportés - réserves	(640 647)	(160 807)
Diminution des revenus reportés - autres	(950 580)	(214 417)
Augmentation des avantages sociaux à payer	1 356 143	1 390 394
DIMINUTION NETTE DE L'ENCAISSE DU FONCTIONNEMENT	(1 221 318)	1 097 288
	(8 580 802)	(17 391 608)
PLACEMENTS		
(Augmentation) Diminution des placements	(57 278)	13 052 215
DIMINUTION NETTE DE L'ENCAISSE POUR L'INVESTISSEMENT	(57 278)	13 052 215
FINANCEMENT		
Émission de passif à long terme	5 362 972	4 983 495
Dettes remboursées et contributions aux fonds d'amortissement	(1 568 957)	(1 439 032)
AUGMENTATION NETTE DE L'ENCAISSE DU FINANCEMENT	3 794 015	3 544 463
CHANGEMENT DANS LE SOLDE DES FONDS	(4 844 065)	(794 931)
Liquidités à l'ouverture	15 616 886	16 411 817
Liquidités à la clôture	10 772 821	15 616 886
LIQUIDITÉS	10 772 821	15 616 886

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud
 État des activités financières-
 Tableau du fonds de fonctionnement
 de l'exercice terminé le 31 août 2008

	2008 Budget (Non vérifié) \$	2008 Réel \$	2007 Réel \$
REVENUS			
Impôt local	27 920 841	28 368 153	27 647 625
Subventions provinciales - financement de l'éducation	114 072 179	116 053 939	105 659 200
Subventions provinciales - autres	150 691	3 691 684	4 138 014
Autres revenus	195 000	3 233 185	4 039 828
Revenus de placement	873 719	1 025 000	1 605 803
	<u>143 212 430</u>	<u>152 371 961</u>	<u>143 090 470</u>
ÉPENSES			
Enseignement	100 722 693	103 218 186	97 004 213
Administration	4 876 347	4 604 922	4 726 729
Transport	15 643 518	17 018 871	14 797 595
Fonctionnement et entretien des écoles	12 960 706	13 519 838	13 255 214
Installations destinées aux élèves	3 520 857	2 911 150	2 812 144
Autres dépenses	1 073 118	6 588 597	7 453 784
	<u>138 797 239</u>	<u>147 861 564</u>	<u>140 049 679</u>
	<u>4 415 191</u>	<u>4 510 397</u>	<u>3 040 791</u>
Augmentation des frais payés d'avance		277 755	661 017
AUGMENTATION DE L'ACTIF NON FINANCIER		<u>277 755</u>	<u>661 017</u>
Remboursement du principal de la dette			661 017
Augmentation du passif non financé	(1 983 015)	(1 568 957)	(1 439 032)
CHANGEMENT AUX MONTANTS À RECOUVRER		<u>1 423 840</u>	<u>1 449 782</u>
	<u>(1 983 015)</u>	<u>(145 117)</u>	<u>10 750</u>
VIREMENTS NETS AUX AUTRES FONDS			
Virements au fonds de capital et d'emprunt	(2 432 173)	(3 653 167)	(3 614 457)
Virements au fonds de réserve		(989 865)	(98 101)
	<u>(2 432 173)</u>	<u>(4 643 032)</u>	<u>(3 712 558)</u>
CHANGEMENT DANS LE SOLDE DES FONDS			
Solde d'ouverture - Fonds de fonctionnement	3	3	
Solde de clôture - Fonds de fonctionnement	<u>3</u>	<u>3</u>	

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud
État des activités financières -
Tableau du fonds de capital et d'emprunt
 de l'exercice terminé le 31 août 2008

	<u>2008</u> <u>Budget</u> <u>(Non vérifié)</u> <u>\$</u>	<u>2008</u> <u>Réel</u> <u>\$</u>	<u>2007</u> <u>Réel</u> <u>\$</u>
REVENUS			
Autres revenus		1 480 191	323 750
		<u>1 480 191</u>	<u>323 750</u>
DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS			
Enseignement	592 066	945 335	998 837
Administration	52 537	11 483	2 063
Transport			7 563
Fonctionnement et entretien des écoles	2 601	1 924	15 861
Installations destinées aux élèves	19 850 633	12 595 585	21 256 870
Autres dépenses		76 321	138 177
	<u>20 497 837</u>	<u>13 630 648</u>	<u>22 419 371</u>
DÉPENSES NETTES	<u>(20 497 837)</u>	<u>(12 150 457)</u>	<u>(22 095 621)</u>
FINANCEMENT À LONG TERME	<u>2 538 560</u>	<u>5 362 972</u>	<u>4 983 495</u>
VIREMENTS NETS DES AUTRES FONDS			
Virements du fonds de fonctionnement	2 432 173	3 653 167	3 614 457
Virements du fonds de réserve	2 575 800	5 537 297	3 617 000
	<u>5 007 973</u>	<u>9 190 464</u>	<u>7 231 457</u>
CHANGEMENT DU SOLDE DU FONDS DE CAPITAL ET D'EMPRUNT	<u>(12 951 304)</u>	<u>2 402 979</u>	<u>(9 880 669)</u>
Solde d'ouverture - Fonds de capital et d'emprunt	<u>17 421 203</u>	<u>17 087 176</u>	<u>26 967 845</u>
Solde de clôture - Fonds de capital et d'emprunt	<u><u>4 469 899</u></u>	<u><u>19 490 155</u></u>	<u><u>17 087 176</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud
État des activités financières -
Tableau du fonds de réserve
de l'exercice terminé le 31 août 2008

	<u>2008</u> Budget (Non vérifié) \$	<u>2008</u> Réal \$	<u>2007</u> Réal \$
REVENUS			
Revenus de placement	<u>503 552</u>	<u>229 462</u>	479 716
	<u>503 552</u>	<u>229 462</u>	479 716
VIREMENTS NETS (AUX)/DES AUTRES FONDS			
Virements du fonds de fonctionnement		989 865	98 101
Virements au fonds de capital et d'emprunt	<u>(2 575 800)</u>	<u>(5 537 297)</u>	(3 617 000)
	<u>(2 575 800)</u>	<u>(4 547 432)</u>	(3 518 899)
CHANGEMENT DU SOLDE DU FONDS DE RÉSERVE	<u>(2 072 248)</u>	<u>(4 317 970)</u>	(3 039 183)
Solde d'ouverture - Fonds de réserve	<u>12 272 254</u>	<u>12 413 458</u>	15 452 641
Solde de clôture - Fonds de réserve	<u><u>10 200 006</u></u>	<u><u>8 095 488</u></u>	<u><u>12 413 458</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud
État des activités financières -
Tableau du fonds d'activités scolaires

De l'exercice terminé le 31 août 2008

	<u>2008</u> <u>Budget</u> <u>(Non vérifié)</u> \$	<u>2008</u> <u>Réel</u> \$	<u>2007</u> <u>Réel</u> \$
REVENUS			
Collecte de fonds des écoles et autres revenus	<u>4 519 260</u>	<u>4 388 775</u>	3 947 000
	<u>4 519 260</u>	<u>4 388 775</u>	3 947 000
DÉPENSES			
Activités financées par les écoles	<u>4 439 183</u>	<u>4 337 661</u>	3 860 782
	<u>4 439 183</u>	<u>4 337 661</u>	3 860 782
CHANGEMENT DU SOLDE DES FONDS D'ACTIVITÉS SCOLAIRES	<u>80 077</u>	<u>51 114</u>	86 218
Solde d'ouverture - Fonds d'activités scolaires	<u>1 096 455</u>	<u>1 070 263</u>	984 045
Solde de clôture - Fonds d'activités scolaires	<u>1 176 532</u>	<u>1 121 377</u>	1 070 263

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Revenus reportés - réserves

État de la continuité

de l'exercice terminé le 31 août 2008

	2007	Gains sur les placements dans le fonds revenus reportés - réserves	Virements au fonds revenus reportés - réserves	Virements du fonds revenus reportés - réserves	2008
	\$	\$	\$	\$	\$
Dépenses liées à la salle de classe	2 742 626	101 753		(742 400)	2 101 979
	<u>2 742 626</u>	<u>101 753</u>		<u>(742 400)</u>	<u>2 101 979</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Fonds de réserve

État de la continuité

de l'exercice terminé le 31 août 2008

	2007	Revenus générés par les placements des fonds de réserve	Virements au fonds de réserve	Virements du fonds de réserve	2008
	\$	\$	\$	\$	\$
Fonds de réserve d'immobilisations					
Autres	2 302 728	85 431			2 388 159
	<u>2 302 728</u>	<u>85 431</u>			<u>2 388 159</u>
Gratifications de retraite	2 293 680	85 096			2 378 776
CSPAAT	1 215 616	45 099			1 260 715
Augmentations salariales	189 057	7 014			196 071
Équités salariales	105 841	3 927			109 768
Fonds de débentures	78 029	2 895			80 924
Réserve pour fonds de roulement	691 207		1 080 630	(90 765)	1 681 072
Installations destinées aux élèves	5 537 300			(5 537 297)	3
	<u>12 413 458</u>	<u>229 462</u>	<u>1 080 630</u>	<u>(5 628 062)</u>	<u>8 095 488</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Notes complémentaires

au 31 août 2008

1 - CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES

Les états financiers consolidés sont dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus en matière d'administration locale établis par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

(a) Périmètre comptable

Les états financiers consolidés reflètent l'actif, le passif, les revenus, les dépenses et les soldes des fonds du périmètre comptable. Le périmètre comptable est constitué de toutes les organisations redevables de l'administration de leurs affaires et de leurs ressources financières envers le Conseil et qui sont contrôlées par le Conseil.

Entités consolidées

Garderie Porte-Soleil	Ecole élémentaire catholique Sacré-Cœur
Garderie Copains-Copines	Ecole élémentaire catholique Sainte-Marguerite-d'Youville
Garderie Mon petit jardin	Ecole secondaire catholique Renaissance
Garderie Coccinelles zélées	Ecole élémentaire catholique Saint-Jean
Programme d'enrichissement linguistique	Ecole élémentaire catholique Le-Petit-Prince
Saint-Noël-Chabanel, Toronto	Ecole élémentaire catholique Sainte-Marguerite-Bourgeois
Saint-Noël-Chabanel, Cambridge	Ecole secondaire catholique Père-René-de-Galinée
Saint-Jean, Aurora	Ecole élémentaire catholique Saint-René-Goupil
Saint Antoine, Niagara Falls	Ecole élémentaire catholique Saint-Noël-Chabanel
Saint Joseph, Port Colborne	Ecole élémentaire catholique Mère-Elisabeth-Bruyère
Ecole élémentaire catholique Saint-Louis	Ecole élémentaire catholique Cardinal-Léger
Ecole secondaire catholique Nouvelle-Alliance	Ecole secondaire catholique Sainte-Famille
Ecole élémentaire catholique Sainte-Croix	Ecole élémentaire catholique Sainte-Jeanne-d'Arc
Ecole élémentaire catholique Samuel-de-Champlain	Ecole élémentaire catholique René-Lamoureux
Ecole élémentaire catholique Frère-André	Ecole élémentaire catholique Saint-Jean-Baptiste
Ecole élémentaire catholique Marguerite-Bourgeois	Ecole élémentaire catholique Sacré-Cœur
Ecole secondaire catholique Saint-Charles-Garnier	Ecole élémentaire catholique Sainte-Marie
Ecole élémentaire catholique Monseigneur-Jamot	Ecole secondaire catholique Académie catholique Mère-Teresa
Ecole élémentaire catholique Corpus-Christi	Ecole élémentaire catholique Saint-Philippe
Ecole élémentaire catholique Notre-Dame-de-la-Jeunesse	Ecole élémentaire catholique Monseigneur-de-Laval
Ecole secondaire catholique Monseigneur-de-Charbonnel	Ecole élémentaire catholique Notre-Dame
Ecole élémentaire catholique Saint-Noël-Chabanel	Ecole élémentaire catholique Sainte-Marguerite-Bourgeois
Ecole élémentaire catholique Sainte-Madeleine	Ecole élémentaire catholique Sainte-Marie
Ecole élémentaire catholique Saint-Jean-de-Lalande	Ecole secondaire catholique Jean-Vanier
Ecole élémentaire catholique Georges-Etienne-Cartier	Ecole élémentaire catholique Saint-Joseph
Ecole élémentaire catholique Immaculée-Conception	Ecole élémentaire catholique Saint-François d'Assise
Ecole élémentaire catholique Ange Gabriel	Ecole élémentaire catholique Sacré-Cœur
Ecole élémentaire catholique Notre-Dame-de-la-Jeunesse	Ecole élémentaire catholique Saint-Antoine
Ecole élémentaire catholique Sainte-Marguerite-Bourgeois	Ecole élémentaire catholique Saint-Nicolas
Ecole élémentaire catholique Jean Paul II	

Les opérations et les soldes entre les services et ces organismes sont éliminées.

(b) Fonds en fiducie

Les fonds en fiducie et leurs activités connexes administrées par le Conseil ne sont pas inclus dans les états financiers consolidés car ils ne sont pas contrôlés par le Conseil.

(c) Méthode de comptabilité

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice. La méthode de la comptabilité d'exercice constate les revenus au fur et à mesure qu'ils sont gagnés et mesurables; les dépenses équivalentes au coût des biens et services acquis durant la période, qu'un paiement ait été fait ou non, ou que des factures aient été reçues ou non.

(d) Liquidités

Les liquidités englobent l'encaisse, les dépôts à vue et les placements à court terme. Les placements à court terme sont très liquides, soumis à des risques de changement de la valeur peu importants et présentent une échéance courte de moins de 90 jours.

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Notes complémentaires

au 31 août 2008

I- CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES (suite)

(e) Placements

Les placements sont constitués de titres négociables qui sont des placements liquides à court terme portant échéance d'un an à la date d'acquisition et rachetable sans pénalité avant échéance et sont comptabilisés dans l'état de la situation financière au prix coûtant ou à la valeur marchande, selon le moins élevé de ces deux montants.

(f) Immobilisations

Le coût historique et l'amortissement accumulé des immobilisations ne sont pas comptabilisés. Les immobilisations sont comptabilisées comme dépenses dans l'état consolidé des activités financières durant l'année d'acquisition.

(g) Revenus reportés - réserves

Certains montants sont reçus conformément à la législation, à la réglementation ou à une entente et ne peuvent être utilisés que dans le cadre de l'exécution de certains programmes, services ou transactions. Ces montants sont constatés comme revenus pour l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées ou les services sont offerts.

(h) Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs

Le Conseil procure des prestations de retraite et d'autres avantages à prestations déterminées et à cotisations déterminées éventuelles à certains groupes d'employés. Ces prestations incluent les prestations de retraite, d'assurance vie et d'assurance santé, les gratifications de retraite, les indemnités pour accidents du travail et les prestations d'invalidité de longue durée. Le Conseil a adopté les politiques suivantes relativement à la comptabilisation de ces avantages sociaux :

- (i) Les coûts des régimes de retraite auto-assurés et des autres régimes d'avantages sociaux à prestations déterminées sont établis par calcul actuariel au moyen des meilleures prévisions de l'augmentation des salaires faite par la direction, de l'accumulation des jours de maladie à la retraite, des tendances en matière de coûts d'assurance et de soins de santé, des taux de recouvrement dans les cas d'invalidité, des taux d'inflation à long terme et des taux d'actualisation.

Dans le cas des prestations de régimes de retraite auto-assurés et d'autres régimes d'avantages sociaux dont les droits sont acquis ou accumulés pour les périodes de service fourni par les employés, comme des gratifications de retraite et des prestations d'assurance vie et de soins de santé pour retraités, le coût est déterminé par calcul actuariel à l'aide de la méthode des prestations projetées au prorata du service. Suivant cette méthode, les coûts des prestations sont constatés sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active d'un groupe d'employés. Tous les gains actuariels et toutes les pertes actuarielles sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active du groupe d'employés qui est de 9,4 ans en 2008.

Dans le cas des prestations relatives aux congés de maladie payés, le coût est déterminé par le calcul actuariel à l'aide de la méthode des prestations projetées au prorata du service. Suivant cette méthode, les coûts des prestations sont constatés sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active d'un groupe d'employés. Tous les gains actuariels et toutes les pertes actuarielles sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière d'un groupe d'employés qui est de 12,6 ans en 2008.

En ce qui concerne les obligations relatives aux prestations auto-assurés qui découlent d'événements particuliers survenant de temps à autre, comme les obligations applicables aux indemnités des accidentés du travail, aux invalidités de longue durée et aux prestations d'assurance vie et de soins de santé pour les personnes qui sont en congé d'invalidité, le coût est constaté immédiatement au cours de la période de survenance des événements. Tous les gains actuariels et toutes les pertes actuarielles ayant trait à ces prestations sont constatés immédiatement au cours de la période de survenance des événements.

- (ii) Les coûts des régimes de retraite à employeurs multiples offrant des prestations de retraite à prestations déterminées, comme les pensions du Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario, sont les cotisations de l'employeur prévues par le régime au cours de la période.

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Notes complémentaires

au 31 août 2008

1 - CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES (suite)

(i) Réserves et fonds de réserve

Certains montants, tels qu'ils sont approuvés par les conseillères et conseillers scolaires, sont retirés et placés dans des réserves et dans des fonds de réserve à des fins éventuelles d'administration générale et de capital. Les virements de réserves et du fonds de réserve constituent un redressement aux fonds respectifs une fois l'approbation obtenue.

(j) Transferts de paiement

Les transferts gouvernementaux, qui englobent les subventions législatives, sont constatés dans les états financiers consolidés au cours de la période pendant laquelle surviennent les événements donnant lieu aux transferts, à la condition que les transferts soient autorisés, que les critères d'admissibilité soient respectés et que des estimations raisonnables du montant puissent être établies.

(k) Revenus de placement

Les revenus de placement réalisés sur l'excédent des fonds d'administration générale, des fonds de capital et d'emprunt, des réserves et des fonds de réserve excédentaires sont comptabilisés comme revenus pour la période de gains.

Les revenus de placement gagnés sur des fonds dont les réserves sont grevées d'une affectation d'origine externe comme les installations destinées aux élèves, les redevances d'aménagement scolaire et l'éducation de l'enfance en difficulté sont ajoutés au solde du fonds et font partie des soldes reportés de revenus respectifs.

(l) Montants budgétés

Les montants budgétés ont été fournis à des fins de comparaison et ont été tirés du budget approuvé par les administrateurs. Le budget approuvé par les conseillères et conseillers scolaires est élaboré conformément au modèle de financement rendu obligatoire par le gouvernement provincial pour les conseils scolaires et est utilisé pour gérer les dépenses de programme conformément aux lignes directrices du modèle de financement. Compte tenu des écarts entre le modèle de financement et les principes comptables généralement reconnus pour les administrations locales établis par le Comité de comptabilité du secteur public, les montants budgétés présentés ont été redressés de manière à se conformer à cette méthode de comptabilité telle qu'elle est utilisée pour dresser les états financiers. Les montants budgétés ne sont pas vérifiés.

(m) Utilisation des prévisions

La préparation des états financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus exige que la direction fasse des prévisions et formule des hypothèses qui affectent les montants comptabilisés de l'actif et du passif et divulgue l'actif et le passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que les montants comptabilisés des revenus et des dépenses au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces prévisions.

2 - PLACEMENTS

Les placements sont constitués des titres négociables suivants :

	2008		2007	
	Coût \$	Valeur marchande \$	Coût \$	Valeur marchande \$
Dépôt à terme, taux préférentiel - 1,75%, échéant le 31 mars 2009	22 537 303	22 537 303	22 480 025	22 480 025
	<u>22 537 303</u>	<u>22 537 303</u>	<u>22 480 025</u>	<u>22 480 025</u>

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Notes complémentaires

au 31 août 2008

3 - EMPRUNTS BANCAIRES AUTORISÉS

Le Conseil dispose d'une marge de crédit autorisée de 7 220 000 \$ incluant les lettres de crédit donnant un montant disponible de 6 022 740 \$. La marge porte intérêt au taux préférentiel moins 0,50%. Au 31 août 2008, le taux préférentiel était de 4,75 % (6,25 % en 2007).

Au 31 août 2008, huit lettres de crédit émises par la banque auprès des créanciers du conseil scolaire totalisent 1 197 260 \$.

4 - REVENUS REPORTÉS - RÉSERVES

L'utilisation de certains fonds de réserve est limitée par la réglementation du gouvernement provincial. Les principes de comptabilité du secteur public de l'Institut Canadien des Comptables Agréés exigent que ces fonds de réserve soient comptabilisés comme revenus reportés.

Les revenus reportés affectés à des fins particulières par la législation, la réglementation ou une entente aux 31 août se composaient de ce qui suit :

	2008	2007
	\$	\$
Dépenses liées à la salle de classe	2 101 979	2 742 626
	<u>2 101 979</u>	<u>2 742 626</u>

Les variations de ces fonds au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

	2008	2007
	\$	\$
Solde d'ouverture	2 742 626	2 903 433
Revenus générés par les placements des fonds de réserve	101 753	123 393
Virements du fonds revenus reportés - réserves	(742 400)	(284 200)
	<u>2 101 979</u>	<u>2 742 626</u>

5 - PRESTATIONS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS DES EMPLOYÉS

(a) Rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture de l'obligation au titre des prestations constituées

	2008		2007	
	Gratifications de retraite	Congé de maladie	Gratuité de retraite	Congé de maladie
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	3 183 164	7 736 771	3 053 301	6 053 276
Coût des prestations pour l'exercice	186 999	832 029	188 023	794 300
Intérêts sur l'engagement contracté (ou obligation)	152 538	397 044	149 042	325 155
Prestations versées	(317 661)	(419 964)	(207 202)	(4 427)
Pertes actuarielles				568 467
Solde à la fin	<u>3 205 040</u>	<u>8 545 880</u>	<u>3 183 164</u>	<u>7 736 771</u>

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Notes complémentaires

au 31 août 2008

5 - PRESTATIONS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS DES EMPLOYÉS (suite)

(b) Passif au titre des prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs des employés

				2008	2007
	Prestations de congé de maladie	Prestations de retraite	Autres avantages sociaux futurs des employés	Total avantages sociaux futurs des employés	Total avantages sociaux futurs des employés
	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des avantages sociaux futurs des employés cumulés au 31 août	8 545 880	3 205 040	812 748	12 563 668	11 404 142
Pertes actuarielles non amorties au 31 août	1 579 641	272 933		1 852 574	2 049 191
	<u>6 966 239</u>	<u>2 932 107</u>	<u>812 748</u>	<u>10 711 094</u>	<u>9 354 951</u>

(c) Charges des prestations de retraite et des autres avantages sociaux futurs des employés (à l'exclusion des cotisations de retraite au Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario, un régime de retraite à employeurs multiples, décrit ci-après).

				2008	2007
	Prestations de congé de maladie	Gratifications de retraite	Autres avantages sociaux futurs des employés	Total avantages sociaux futurs des employés	Total avantages sociaux futurs des employés
	\$	\$	\$	\$	\$
Coûts des prestations pour l'exercice	832 029	186 999	388 698	1 407 726	1 046 454
Intérêt sur l'engagement contracté au titre du régime de retraite	397 044	152 538		549 582	474 197
Pertes actuarielles constatées	141 772	54 845		196 617	139 949
	<u>1 370 845</u>	<u>394 382</u>	<u>388 698</u>	<u>2 153 925</u>	<u>1 660 600</u>

(d) Prestations de retraite

(i) Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Les enseignants et les groupes d'employés connexes peuvent devenir membres du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Les cotisations de l'employeur pour ces employés sont fournies directement par la province de l'Ontario. Les charges de retraite et les obligations liées à ce régime représentent une responsabilité directe de la province. Par conséquent, aucun coût ni aucun passif lié à ce régime n'est inclus dans les états financiers du Conseil.

(ii) Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario

Tous les employés non enseignants du conseil peuvent devenir membres du Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (RREMO), un régime de retraite à employeurs multiples. Le régime procure des prestations de retraite à prestations déterminées aux employés selon leur nombre d'années de service et leur taux de rémunération. Du 1^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2003, les employés admissibles ont cotisé à des taux réduits allant jusqu'à 2,6 % des gains. À compter du 1^{er} janvier 2004, les taux de cotisation des employés sont revenus à des taux pouvant atteindre jusqu'à 8,8 % des gains. Les cotisations au régime du conseil équivalent aux cotisations de l'employé. Au cours de l'exercice terminé le 31 août 2008, le conseil a cotisé un montant de 1 184 596 \$ (1 095 309 \$ en 2007) au régime. Comme il s'agit d'un régime de retraite à employeurs multiples, ces cotisations sont les charges de prestations de retraite du conseil. Aucun passif découlant de ce genre de régime de retraite n'est inclus dans les états financiers du conseil.

(iii) Gratifications de retraite

Le conseil offre à certains de ses employés des gratifications de retraite selon les modalités des ententes conclues avec eux.

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Notes complémentaires

au 31 août 2008

5 - PRESTATIONS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS DES EMPLOYÉS (suite)

Afin d'être admissible, un employé doit avoir accumulé un minimum d'années de service avec le conseil, lequel varie de un à vingt ans selon les ententes. Le montant de gratification varie selon les ententes et sont payables selon les modalités de celles-ci.

(iv) Congés de maladie non monnayables

Le conseil offre à tous ces employés une banque de congés de maladie accumulables qui varie selon les conventions collectives. Ces congés de maladie sont utilisés au besoin.

(e) Autres avantages sociaux futurs des employés

(i) Obligations concernant la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail

Le conseil est un employeur de l'annexe 2 aux termes de la Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail et, à ce titre, assume la responsabilité du paiement de toutes les réclamations à ses travailleurs blessés aux termes de la Loi. Le conseil ne subventionne pas ces obligations préalablement aux paiements faits en vertu de la Loi. Les coûts des prestations et le passif au titre des prestations liés à ce régime sont inclus dans les états financiers du conseil.

(f) Hypothèses

Les obligations au titre des prestations constituées pour les régimes de prestations futures au 31 août 2008 sont fondés sur des évaluations actuarielles préparées au 31 août 2006 et mise à jour au 31 août 2008 pour les modifications apportées aux régimes et les données estimatives de l'exercice en cours. Ces évaluations actuarielles s'appuyaient sur des hypothèses concernant des événements à venir. Les hypothèses à caractère économique utilisées dans ces évaluations constituent les meilleures prévisions faites par le Conseil des taux prévus de :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	%	%
Hausse de traitement et de salaire	3.50-3.75	3.50-3.75
Taux d'actualisation des obligations au titre des prestations constituées	4,75	4,75

(g) Réserves

Le Conseil a des réserves désignées pour certains engagements relatifs à des avantages sociaux futurs. Ces réserves se détaillent comme suit :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	\$	\$
Gratifications de retraite	2 378 776	2 293 680
Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail	1 260 715	1 215 616
	<u>3 639 491</u>	<u>3 509 296</u>

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Notes complémentaires

au 31 août 2008

6 - PRÊT POUR IMMOBILISATIONS

(a) Appartenant aux conseils désignés

En vertu d'ententes conclues lors de sa création, le conseil doit assumer le remboursement du passif à long terme relatif aux actifs qui lui ont alors été cédés par les conseils désignés. Étant donné que le passif net à long terme fut émis par les conseils désignés, il n'est pas comptabilisé à l'état consolidé de la situation financière sous la rubrique Fonds de capital et d'emprunt.

Le remboursement du passif net à long terme, dont le solde s'élève à 3 542 747 \$, soit 2 708 409 \$ de capital et 834 337 \$ d'intérêts, se fera comme suit au cours des prochains exercices :

	<u>Capital</u>	<u>Intérêts</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$
2008-2009	222 757	253 527	476 284
2009-2010	239 737	231 590	471 327
2010-2011	709 919	174 937	884 856
2011-2012	1 214 584	149 313	1 363 897
2012-2013	190 414	8 053	198 467
2013 et suivantes	131 000	16 917	147 917
	<u>2 708 411</u>	<u>834 337</u>	<u>3 542 746</u>

(b) Appartenant au conseil

Les dettes nettes à long terme comptabilisées dans l'État consolidé de la situation financière comprennent les éléments suivants :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	\$	\$
Effets à payer, 5,8577 %, remboursable par versements mensuels égaux, échéant le 1 ^{er} juin 2024	6 783 591	7 037 308
Effets à payer, 4,81 %, remboursable par versements mensuels égaux, échéant le 1 ^{er} juin 2024	1 434 537	1 493 717
Effets à payer, 5,8797 %, remboursable par versements mensuels égaux, échéant le 1 ^{er} juin 2026	26 131 012	26 940 094
Effets à payer, 4,91 %, remboursable par versements mensuels égaux, échéant le 1 ^{er} juin 2026	3 443 240	3 561 448
Effets à payer, 5,01 %, remboursable par versements mensuels égaux, échéant le 1 ^{er} juin 2028	7 495 171	7 711 302
Effets à payer, 4,56 %, remboursable par versements semestriels égaux, échéant le 17 novembre 2031	4 816 412	4 929 051
Effets à payer, 4,90 %, remboursable par versements semestriels égaux, échéant le 3 mars 2033	5 362 972	
	<u>55 466 935</u>	<u>51 672 920</u>

Le remboursement du passif net à long terme, dont le solde s'élève à 88 607 879 \$, soit 55 466 935 \$ de capital et 33 140 944 \$ d'intérêts, se fera comme suit au cours des prochains exercices :

	<u>Capital</u>	<u>Intérêts</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$
2008-2009	1 778 930	2 956 917	4 735 847
2009-2010	1 878 229	2 857 618	4 735 847
2010-2011	1 983 116	2 752 730	4 735 846
2011-2012	2 087 757	2 648 090	4 735 847
2012-2013	2 210 588	2 525 258	4 735 846
2013 et suivantes	45 528 315	19 400 331	64 928 646
	<u>55 466 935</u>	<u>33 140 944</u>	<u>88 607 879</u>

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Notes complémentaires

au 31 août 2008

7- MONTANT À RECOUVRER AU COURS DES ANNÉES À VENIR

Les montants à recouvrer au cours des années à venir qui sont comptabilisés dans l'État consolidé de la situation financière sont constitués de :

	2008	2007
	\$	\$
Capital à recouvrer au cours des années à venir		
Prêt pour immobilisations (note 6)	55 466 935	51 672 920
Montants à financer au cours des années à venir		
Passif au titre des prestations de retraite et des autres avantages sociaux futurs (note 5)	10 711 094	9 354 951
Cumul d'intérêts	346 863	279 166
	<u>66 524 892</u>	<u>61 307 037</u>

8- FRAIS DE LA DETTE ET INTÉRÊT SUR LES PRÊTS

Les dépenses en frais de la dette et en intérêt sur les prêts incluent le capital et les paiements d'intérêts de la façon suivante :

	2008	2007
	\$	\$
Paiements de capital sur le passif à long terme	1 568 957	1 439 032
Paiements d'intérêts sur le passif à long terme	2 911 150	2 812 144
	<u>4 480 107</u>	<u>4 251 176</u>

9- DÉPENSES PAR ARTICLES

Voici un sommaire des dépenses courantes et des dépenses en immobilisations comptabilisées dans l'État consolidé des activités financières par article :

	2008	2008	2007
	Budget	Réal	Réal
	(Non vérifié)	\$	\$
	\$	\$	\$
Dépenses courantes :			
Salaires et traitements	90 587 759	93 422 847	87 877 619
Avantages sociaux	11 741 012	13 559 352	12 605 070
Perfectionnement du personnel	132 610	1 090 864	1 502 628
Fournitures et services	10 960 294	12 030 436	12 508 607
Mobiliers et matériels de remplacement	737 664	1 382 671	903 925
Intérêt	3 520 857	2 911 150	2 812 144
Dépenses de location	877 804	798 501	798 759
Frais et louage de services	18 513 003	20 901 787	18 724 961
Autres	1 726 236	1 763 956	2 315 967
Dépenses en immobilisations	20 497 837	13 630 648	22 419 371
Activités financés par les écoles	4 439 183	4 337 661	3 860 782
	<u>163 734 259</u>	<u>165 829 873</u>	<u>166 329 833</u>

10- FONDS D'ÉCHANGE D'ASSURANCE DES CONSEILS SCOLAIRES DE L'ONTARIO (FEACSO)

Le conseil scolaire est membre du Fonds d'échange d'assurance des conseils scolaires de l'Ontario (FEACSO), une société d'assurance réciproque qui possède un permis en vertu de la *Loi sur l'assurance*. Le FEACSO assure la responsabilité générale du public, les dommages aux biens et certains autres risques.

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Notes complémentaires

au 31 août 2008

II - OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET PASSIF ÉVENTUEL

Contrats de réfection

Le conseil s'est engagé à assumer les dettes relatives à des réfections d'écoles pour un solde non dépensé de 218 568 \$.

Contrats de projets de construction

Le conseil s'est engagé à assumer les dettes relatives à des projets de construction pour un solde non dépensé de 1 602 055 \$.

12 - LOI DE 1996 SUR LA DIVULGATION DES TRAITEMENTS DANS LE SECTEUR PUBLIC

En vertu de cette loi, les organismes publics doivent divulguer annuellement avant le 31 mars les renseignements se rapportant à certains membres du personnel qui gagnent 100 000 \$ ou plus par année. Pour l'année civile terminée le 31 décembre 2007, cette loi s'applique aux personnes suivantes :

Nom	Fonction	Traitement	Avantages	Total
		\$	Imposable \$	
Courtois Alayn	Directeur d'école	101 020	1 344	102 364
Godin Denise	Directrice d'école	101 020	1 344	102 364
Johnson Joanne	Directrice d'école	101 020	1 344	102 364
Lachapelle Roch	Directeur d'école	101 020	1 344	102 364
Lemoyne-Lafleur Line	Directrice d'école	101 020	1 344	102 364
Robert Denis	Directeur d'école	101 643	1 344	102 987
Renaud Claude-Michèle	Chef clinicienne	104 075	553	104 628
Pilon Réal	Directeur de service	104 075	553	104 628
Bourgeois Louise	Directrice de service	104 432	1 339	105 771
Pépin Jérôme	Directeur de service	104 432	1 339	105 771
Francki Joan	Directrice d'école	104 432	1 339	105 771
Gevry Denis	Directeur d'école	104 432	1 339	105 771
Mayer Louise R.	Directrice d'école	104 432	1 339	105 771
Savard Paula	Directrice d'école	104 432	1 339	105 771
Lefebvre Lianne	Directrice de service	104 432	1 355	105 787
Thibideau Claire	Directrice de service	104 432	1 355	105 787
Arnold Marielle	Directrice d'école	104 432	1 355	105 787
Ayotte Sharon	Directrice d'école	104 432	1 355	105 787
Bertrand Patrick	Directeur d'école	104 432	1 355	105 787
Blais André	Directeur d'école	104 432	1 355	105 787
Bouchard Jean	Directeur d'école	104 432	1 355	105 787
Brisson Danielle	Directrice d'école	104 432	1 355	105 787
Charrette Marquis	Directeur d'école	104 432	1 355	105 787
Chartrand Jean	Directeur d'école	104 432	1 355	105 787
Côté Jacinthe	Directrice d'école	104 432	1 355	105 787
Côté Jean-François	Directeur d'école	104 432	1 355	105 787
Demers Rhéal	Directeur d'école	104 432	1 355	105 787
Duquette Tina	Directrice d'école	104 432	1 355	105 787
Gareau-Mosse Genevieve	Directrice d'école	104 432	1 355	105 787
Gendron-Marinzel Sylvie	Directrice d'école	104 432	1 355	105 787
Lafontaine Paul	Directeur d'école	104 432	1 355	105 787
Lalonde Roch	Directeur d'école	104 432	1 355	105 787
Lavoie Omer	Directeur d'école	104 432	1 355	105 787
Lewis Julie Anne	Directrice d'école	104 432	1 355	105 787
Maltais Marie	Directrice d'école	104 432	1 355	105 787
Morrow Nancy	Directrice d'école	104 432	1 355	105 787
Murray Lynne	Directrice d'école	104 432	1 355	105 787
Richard Thérèse	Directrice d'école	104 432	1 355	105 787
Rousselle David	Directeur d'école	104 432	1 355	105 787

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Notes complémentaires

au 31 août 2008

12 - LOI DE 1996 SUR LA DIVULGATION DES TRAITEMENTS DANS LE SECTEUR PUBLIC (suite)

Thibault (Gauthier) Muriel	Directrice d'école	104 432	1 355	105 787
Wilson Carole	Directrice d'école	104 432	1 355	105 787
Savard Andre	Directeur d'école	105 432	1 355	106 787
Laurin Exilda	Directrice d'école	105 559	1 355	106 914
Francella Maryse	Surintendante adjointe de l'éducateur	108 805	1 043	109 848
Denomme Francine	Surintendante de l'éducation	130 740	694	131 434
Bradley-Robichaud Nicole	Surintendante de l'éducation	130 740	762	131 502
St-Amant Michel	Surintendant de l'éducation	130 740	762	131 502
Somaroo Bobby	Chef des affaires	130 740	694	131 434
Dutrisac-Sodaro Francine	Surintendante de l'éducation	135 171	784	135 955
Jamieson Diane	Surintendante de l'éducation	135 171	784	135 955
Lavallee Bernard	Directeur de l'éducation	173 640	862	174 502

13 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers du conseil sont composés de liquidités, des débiteurs, des placements, des créiteurs, des charges à payer, des prêts pour immobilisations et des avantages sociaux à payer. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que le conseil ne court pas de risque important en matière d'intérêt ou de crédit relativement à ces instruments financiers. La valeur comptable des instruments financiers du conseil se rapproche de leur juste valeur, sauf indication contraire.

14 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Pour les exercices financiers commençant le 1er janvier 2009 ou après cette date, les conseils scolaires seront tenus de déclarer dans leurs états financiers le coût historique et l'amortissement cumulé des immobilisations corporelles conformément au Manuel de comptabilité pour le secteur public PS3150-Immobilisations corporelles. Comme l'exige le ministère de l'Éducation, les conseils mettront intégralement en oeuvre cette norme à compter de l'exercice financier se terminant le 31 août 2009.

Relativement à 2008, la Ligne directrice numéro 7 sur le secteur public prévoit la divulgation de l'information relative aux immobilisations corporelles dans les notes aux états financiers, dans la mesure où de l'information fiable sur celles-ci existe. L'information relative aux biens fonds et aux bâtiments présentée sommairement ci-dessous a été obtenue du ministère de l'éducation à des fins de consolidation provinciale. Comme ces sommes ont été utilisées à ces fins, les sommes indiquées sont à jours au 31 mars, date de fin de l'exercice financier de la province de l'Ontario.

Les notes aux états financiers doivent indiquer le coût d'origine des immobilisations corporelles. Le coût d'origine comprend les coûts directement liés à l'acquisition, à la conception, à la construction, à l'exploitation, à la remise en état ou à l'amélioration des immobilisations corporelles. Le coût d'origine comprend également les frais généraux directement attribuables à la construction et à l'exploitation des immobilisations. Un coût d'origine estimatif a été utilisé à l'égard des immobilisations corporelles.

L'amortissement indiqué est l'amortissement constant par rapport à la vie utile des actifs selon les taux d'amortissement suivants:

Améliorations foncières ayant une durée de vie limitée	15 ans
Bâtiments	40 ans
Structures mobiles	20 ans
Autres bâtiments	20 ans

Cette information sera susceptible de faire l'objet d'une vérification au cours de l'année pendant laquelle le PS3150 sera intégralement mis en oeuvre aux fins de l'établissement des états financiers des conseils scolaires.

	2008	2007
	Coût (Non vérifié)	Coût non amorti (Non vérifié)
	(000)	(000)
	\$	\$
Terrains	22 319	21 127
Bâtiments	181 065	117 195
Structures mobiles	3 454	1 640
Construction en cours	436	5 893
Coûts de préacquisition et de construction	175	116
	207 449	145 971
	Amortissement Cumulé (Non vérifié)	Coût non amorti (Non vérifié)
	(000)	(000)
	\$	\$
	42 373	138 692
	1 988	1 466
	436	436
	175	175
	44 361	163 088

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud
État des activités financières-
Tableau du fonds de fonctionnement
Renseignements supplémentaires
de l'exercice terminé le 31 août 2008

SUBVENTIONS PROVINCIALES - AUTRES

	2008	2008	2007
	Budget	Réel	Réel
	(Non vérifié)	Réel	Réel
		\$	\$
Projet Canada-Ontario		713 570	818 171
Service de la dette sur propriété non éducative			312 275
Transport		351 617	
Autres	150 691	2 496 201	2 993 795
Rajustement aux subventions des années précédentes		130 296	13 773
	150 691	3 691 684	4 138 014

AUTRES REVENUS

	2008	2008	2007
	Budget	Réel	Réel
	(Non vérifié)	Réel	Réel
		\$	\$
Droits de Scolarité			5 731
Location - utilisation communautaire	195 000	136 098	105 149
Produit d'assurance		3 999	154 163
Dons se rapportant aux dépenses en classe		100 625	89 333
Autres		340 369	1 130 854
Revenus de garderies et programmes d'enrichissement linguistique		1 079 747	1 125 838
Recouvrement de salaires		1 572 347	1 428 760
	195 000	3 233 185	4 039 828

ENSEIGNEMENT

	2008	2008	2007
	Budget	Réel	Réel
	(Non vérifié)	Réel	Réel
		\$	\$
Titulaires de classe et temps de préparation	67 101 592	68 544 772	63 727 209
Enseignants suppléants	1 454 349	1 583 004	1 639 148
Aide-enseignants	4 354 224	4 299 901	4 441 215
Manuels scolaires, matériel didactique, fournitures et matériel de classe	6 518 633	6 665 125	7 127 289
Ordinateurs de classe	2 061 930	2 683 737	1 897 827
Service de soutien professionnel, paraprofessionnel et techniques	4 870 578	4 247 232	4 140 157
Service de bibliothèque et d'orientation	1 766 357	1 806 339	2 116 907
Perfectionnement du personnel	779 801	1 296 009	1 136 458
Directeurs et directeurs adjoints	6 487 969	6 709 184	6 234 765
Chefs de section	87 829	58 943	40 813
Secrétaires d'école et fournitures	3 251 549	3 485 697	2 912 236
Coordonnateurs et consultants	1 806 282	1 618 650	1 403 321
Éducation permanente, cours d'été et langues internationales	181 600	219 593	186 869
	100 722 693	103 218 186	97 004 214

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud
État des activités financières-
Tableau du fonds de fonctionnement
Renseignements supplémentaires

de l'exercice terminé le 31 août 2008

ADMINISTRATION

	<u>2008</u>	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	Budget	Réel	Réel
	(Non vérifié)	\$	\$
Conseillers scolaires	282 965	261 995	222 810
Directeur de l'éducation et agents de supervision	1 400 133	772 083	969 717
Administration du conseil scolaire	<u>3 193 249</u>	<u>3 570 844</u>	<u>3 534 202</u>
	<u>4 876 347</u>	<u>4 604 922</u>	<u>4 726 729</u>

TRANSPORT

	<u>2008</u>	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	Budget	Réel	Réel
	(Non vérifié)	\$	\$
Transport des élèves	15 643 518	17 018 871	14 797 595
	<u>15 643 518</u>	<u>17 018 871</u>	<u>14 797 595</u>

FONCTIONNEMENT ET ENTRETIEN DES ÉCOLES

	<u>2008</u>	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	Budget	Réel	Réel
	(Non vérifié)	\$	\$
Fonctionnement et entretien - écoles	12 960 706	13 519 838	13 255 214
	<u>12 960 706</u>	<u>13 519 838</u>	<u>13 255 214</u>

INSTALLATIONS DESTINÉES AUX ÉLÈVES

	<u>2008</u>	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	Budget	Réel	Réel
	(Non vérifié)	\$	\$
Service de la dette (note 8)	3 520 857	2 911 150	2 812 144
	<u>3 520 857</u>	<u>2 911 150</u>	<u>2 812 144</u>

AUTRES DÉPENSES

	<u>2008</u>	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	Budget	Réel	Réel
	(Non vérifié)	\$	\$
Projet Canada-Ontario		732 452	1 501 866
Dépenses de garderies et programmes d'enrichissement linguistique		1 034 863	1 080 945
Autres	1 073 118	4 821 282	4 870 973
	<u>1 073 118</u>	<u>6 588 597</u>	<u>7 453 784</u>